



LE 18 OCTOBRE 2007, IL FAUT FAIRE FORT !

Conscientes de la politique de casse économique et sociale menée à marche forcée à la SNCF par le Gouvernement et la Direction, les Fédérations CGT, CFDT, CFTC, UNSA, CFE-CGC **ont décidé d'une journée nationale d'action et de grève unitaire.**

Elles ont déposé un préavis du mercredi 17 octobre 20 heures au vendredi 19 octobre 8 heures.

☛ Sur l'avenir de l'entreprise intégrée et du statut de cheminot

La Direction SNCF, de plus en plus, fait pression sur les agents pour imposer la déréglementation du travail (attaques sur le RH0077).

Pour accélérer, elle monnaie ces entorses préjudiciables pour les conditions de vie et de travail des agents et la sécurité des circulations.

La spécialisation de la Traction par activité et par produit, avec des moyens humains et matériels dédiés par activité **représente un véritable danger.**

La création de la « Famille FRET » en est la parfaite illustration, avec l'objectif d'instaurer une réglementation du travail (remise en cause de l'accord 35 heures, du nombre de repos, de la durée du temps de travail...), des conditions de travail, une rémunération, une formation différentes, ainsi qu'une forte diminution d'emplois (-7000).

C'est ce que propose la Direction SNCF lorsqu'elle parle de négociations de contreparties moyennant l'acceptation de reculs.

La CGT s'oppose à cette logique et a des propositions, qui ne datent pas d'hier, sur la création d'un

Grand Métier Conduite unique, dans l'entreprise intégrée SNCF.

Cela passe par l'intégration de tous les agents qui exercent des missions et tâches conduite, dans la filière Traction.

Cela permet d'assurer cohérence, complémentarité et réactivité pour réussir le développement des trafics, tout en maintenant nos garanties sociales et statutaires.

La branche SNCF Proximités (nouveau nom de la branche Transport Public) a décidé, dans le cadre de son programme Dynamique Proximités, de mettre en place une réserve mutualisée Ile de France avec une quinzaine d'ADC.

La CGT, lors du GTT du 26 septembre, a interpellé la délégation à la Traction, qui a indiqué ne pas être au courant, ne pas avoir été sollicitée sur son champ d'action, ses modalités d'organisation, les formations, les habilitations.

Preuve qu'une activité peut décider de ce qu'elle veut dans son coin sans se préoccuper des incidences sur les autres activités ou domaines (matériel, traction), y compris en matière de sécurité.

☞ Sur le Fret et l'emploi

L'annonce de fermeture des 262 gares Fret au wagon isolé provoque un véritable tollé dans l'entreprise, mais aussi parmi les populations, les associations de défense de l'environnement, les chargeurs et les élus politiques.

Après l'abandon de 30% du trafic Fret depuis 2000, c'est un nouveau coup de poignard pour la préservation de l'environnement, pour l'emploi, pour le tissu économique.

L'avenir du Fret SNCF, c'est la préservation de la planète, une source de développement et de l'emploi à statut. C'est l'affaire de tous, car c'est l'avenir de notre entreprise intégrée, de notre système de protection sociale.

Pour réussir une politique de développement des trafics sur l'ensemble du réseau (objectif 50 GTK en quatre ans), il faut maintenir toutes les formations TB et TA et réviser le budget à la hausse (effectifs, matériels, infra...).

☞ Sur les salaires et les retraites

Lors de la Table Ronde Salaires du 26 septembre 2007, la Direction a proposé de relever les salaires de 1,5%, d'accorder une gratification exceptionnelle égale à la gratification d'exploitation de juin 2007 dont les 2/3 seraient versés en octobre 2007 (minimum 100€), d'aligner l'indemnité de nuit sur le taux le plus élevé (2,53€/h) et de transformer la demi prime pour conduite à agent seul en prime entière après discussions dans la filière.

La CGT considère ces mesures largement insuffisantes au regard du niveau d'inflation prévisible (1,7%), du contentieux sur le maintien du pouvoir d'achat et sur la revalorisation des primes indemnités, allocations et sujétions propres aux conditions

d'exercice de chaque métier.

Cette politique de bas salaires pénalise le financement de notre système de protection sociale et entre autres, notre régime spécial de retraite.

La Direction ne prend pas en compte nos revendications, en particulier l'obtention d'un 13^{ème} mois sans contrepartie, et la réforme du système des primes Traction (*remplacement de la prime complémentaire par une prime forfaitaire de base garantie identique pour tous les agents d'un même grade, réduction du nombre de taux de la prime de parcours, amélioration de la prime de présence et de la prime attribuée en cas d'absences pour accident de travail....*).

Ce ne sont pas les soi-disant « privilèges indignes » dont bénéficient les cheminots auxquels il faut s'attaquer. C'est au contraire les politiques de régression économique et sociale, la casse du Service Public, l'apurement des trafics, les suppressions d'emplois, la baisse des rémunérations par rapport au coût de la vie, qui nuisent à nos garanties sociales.

LE 18 OCTOBRE, PAS DE SERVICE MINIMUM, TOUS EN GREVE POUR :

- **l'avenir du service public SNCF,**
- **une Traction unique,**
- **le développement des trafics et de l'emploi,**
- **l'amélioration des conditions de travail,**
- **l'augmentation de notre pouvoir d'achat,**
- **le maintien et l'amélioration de notre régime spécial de retraites et de ses droits.**